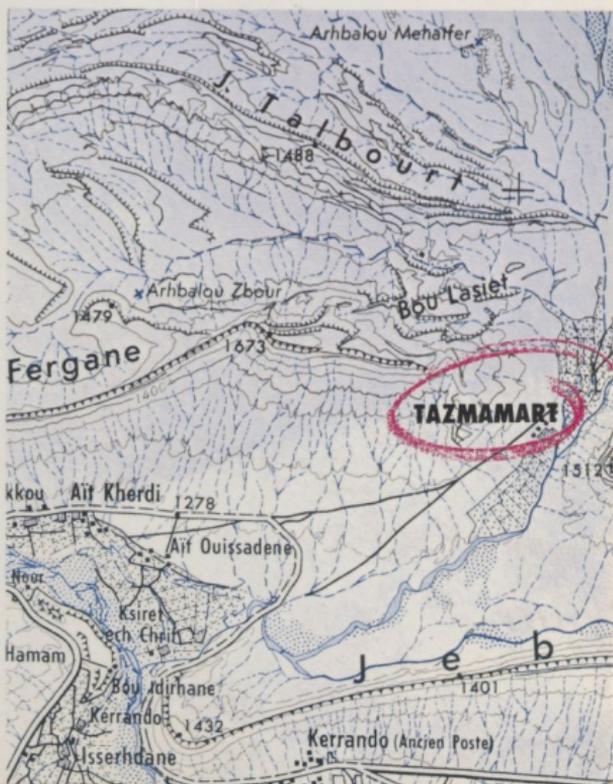


TAZMAMART

UNE PRISON DE LA MORT

AU MAROC

CHRISTINE DAURE-SERFATY



au Vif
STOCK

DANS LA MEME COLLECTION

Gilles Gaetner L'ARGENT FACILE

Au vif
collection dirigée
par Edwy Plenel

8°03J

2015



Du même auteur

RENCONTRES AVEC LE MAROC
(sous le pseudonyme de Claude Ariam), La Découverte, 1986.

Christine Desre-Sesfery

TAZMAMART
*Une prison de la mort
au Maroc*

Tazmamart
*Une prison de la mort
au Maroc*

du vi
Soci

TSAMAMSAT

1966

1966

1966

1393958

41370-88070051-00

93

Christine Daure-Serfaty

Tazmamart

Une prison de la mort
au Maroc

Le Maroc, pays de la méditerranée, est un pays riche en histoire et en culture. Il est le berceau de nombreuses civilisations et a été le théâtre de nombreuses batailles. L'histoire du Maroc est une histoire de résistance et de courage. L'auteur, Christine Daure-Serfaty, a écrit ce livre pour raconter l'histoire de la prison de Tazmamart, une prison de la mort au Maroc. Ce livre est un témoignage sur la vie des prisonniers de Tazmamart, une prison de la mort au Maroc.

Le Maroc, pays de la méditerranée.

Christine Daure-Serfaty, 1981

Au vif
Stock

DL-28031992-09644

Christine Davre-Genty

Tanzmarit
Une prison de la mort
au Maroc

Tous droits réservés pour tous pays.

© 1992, Éditions Stock.

Par son chapelet d'innombrables villages, par sa palmeraie large par endroits de dix à vingt kilomètres, par son excellent climat en hiver, la vallée entière forme l'une des plus séduisantes et des plus salubres attractions touristiques sahariennes. L'itinéraire idéal serait de se rendre de Rich au Tafilalet ... De Bou Denib à Rich, 119 km, piste carrossable ... : Tazmamart, petit ksar habité par des Kebala et des Aït Abbou ...

Le Maroc, Guide bleu,
Librairie Hachette, 1921.

En son temps, à merveille alléger, par
 sa présence large, par son air de
 content, par son caractère d'homme en bien, le
 les autres font l'air de plus sagement et de
 plus sages attention toujours attentive.
 L'histoire est tout de se rendre de fait en
 Tullius... De Bon Dieu à fait, 119 par, par
 curieuse... - Tullius, par son air
 par son air et de son air...

La Mère, C'est bien
 L'histoire française, 1871.

Pendant dix-huit ans, les hommes dont j'écris l'histoire ont disparu – exactement jusqu'au 22 septembre 1991, jour où le premier d'entre eux a été ramené, un peu avant minuit, à la prison centrale de Kenitra qu'ils avaient quittée le 7 août 1973.

Pendant dix-huit ans, ils ont vécu enfermés chacun dans une cellule, sans lumière aucune, ni lampe ni fenêtre. Dix-huit ans dans l'obscurité. Leurs cellules, cinquante-huit exactement, étaient réparties dans deux bâtiments de béton et séparées, à l'intérieur de chaque bâtiment, par un couloir central. Le battant des portes métalliques, qu'on entrebâillait d'à peine vingt centimètres, s'ouvrait en sens inverse, c'est-à-dire vers la gauche pour une rangée, vers la droite pour la rangée en vis-à-vis, de sorte qu'il était impossible de voir son voisin d'en face, même au moment

où les gardes sortaient son cadavre pour aller l'enterrer. Chaque homme y était seul, mais pouvait entendre les autres parler, gémir, agoniser, délirer et mourir. Ce bruit était si insupportable que l'un d'eux, dans une lettre clandestine – comme elles le furent toutes – supplia sa femme de lui envoyer un de ces appareils que les aviateurs se mettent sur les oreilles pour ne pas être assourdis par les moteurs.

Dans ces deux bâtiments, sauf trois brefs moments dans la journée, pas de gardes, rien. Ainsi savaient-ils que tout appel était désespéré, que personne n'y répondrait puisque, précisément, il n'y avait personne pour les entendre. Chaque jour des gardiens, une torche à la main, apportaient quatre litres d'eau pour boire et se laver, et une nourriture juste suffisante pour ne pas mourir vite.

Pendant dix-huit ans, ces hommes ont vécu dans des cellules de trois mètres quatre-vingt-dix de long et deux mètres quarante de large, avec pour seul univers une dalle de ciment en guise de lit, perchée à soixante-quinze centimètres de hauteur et large d'un mètre, deux couvertures, une assiette, un broc, un verre, un trou sans eau en guise de toilettes, des vête-

ments en loques, pas de chaussures pour la plupart. L'hiver, le froid est vif dans cette région montagneuse et éloignée de la mer.

Autour et au-dessus de la porte – la porte avait deux mètres cinquante de hauteur et la cellule trois mètres soixante-quinze –, dix-sept trous d'aération donnant sur le couloir, chacun de dix centimètres de diamètre, dans un mur de quarante centimètres d'épaisseur. Et, dans la porte, un judas d'un centimètre et demi de diamètre – la seule ouverture à hauteur d'homme.

Je donne tous ces détails parce qu'il m'est insupportable de penser que l'un de ces hommes, Benaïssa Rachdi, nous les ait fait parvenir au prix de tant de difficultés – le relevé des mesures, dans le noir et le dénuement de Tazmamart, fut un véritable exploit – et que cela n'ait servi à rien. Il y est mort, il y a bien longtemps, bien avant qu'ici nous ayons admis la vérité de Tazmamart.

Pendant dix-huit ans, ces hommes n'ont vu âme qui vive en dehors des gardiens – des militaires des

forces armées royales – et, bien entendu, n'ont eu de visite ni d'avocat, ni de médecin, ni d'infirmier. Cependant, certains ont pu rétablir le contact avec leurs familles, par le biais de lettres clandestines qu'apportaient et rapportaient des gardiens, sensibles à la pitié ou à l'argent.

Pendant dix-huit ans, ceux qui ont survécu ont ainsi supporté l'insupportable, assurés pourtant qu'ils ne pouvaient espérer d'autre avenir. Certains d'entre eux avaient été officiellement condamnés à trois ans de détention : ils auraient dû être « normalement » libérés, en fin de peine, en juillet 1974, soit onze mois après leur arrivée à Tazmamart. Or, cette date révolue et les jours passant, les gardiens leur ont clairement dit ce qu'eux-mêmes commençaient à pressentir sans oser le formuler : qu'ils étaient là, dans ces atroces conditions, pour toujours, c'est-à-dire qu'ils ne sortiraient de leurs cellules et de leur nuit que morts, rentrés dans la nuit définitive, pour être enterrés à quelques pas, dans la cour même, au pied du mur d'en face.

Par la suite, chaque fois que passait la date théorique de leur libération, après quatre, cinq, huit, dix,

douze et quinze ans de détention, une crise de désespoir submergeait les prisonniers. Le pire, s'il faut le préciser, c'est de vivre sans horizon temporel, sans aucune sorte d'espoir. Ainsi, à une autre échelle et pour d'autres raisons, en était-il des camps de la mort. Là-bas, on mourait massivement sous prétexte de race. Ici, à Tazmamart, on mourait à cinquante-huit, pour assouvir la vengeance d'un seul, mais surtout pour servir d'exemple et répandre la terreur. Ce qui advint : cinquante-huit familles – au sens large des familles marocaines –, leurs amis, la société civile lentement informée, ne prononcèrent publiquement leurs noms et celui de Tazmamart qu'un an, juste un an avant leur retour au monde, et se sont tus pendant dix-sept ans.

Aujourd'hui, pourtant, la moitié d'entre eux sont sortis, reviennent à la vie. Les autres sont morts : trente sur cinquante-huit, plus d'un sur deux, tous des hommes jeunes, entraînés, en pleine santé. L'élite de l'armée marocaine. Le 31 octobre 1991, tous les survivants ont réapparu. Deux sont à nouveau en prison à la centrale de Kenitra, vingt-six sont chez eux.

Mais il y eut aussi ceux que l'on vit débarquer à l'aéroport d'Orly, le 3 janvier 1992, se traînant à peine : trois hommes avec des visages de vieillards et des tailles d'enfants. On sait depuis le 30 décembre 1991 qu'ils ont été libérés à la faveur d'une grâce royale. Ce sont trois Français, les frères Bourequat, détenus à Tazmamart depuis dix ans, disparus depuis dix-huit, sans qu'on sache pourquoi, si ce n'est qu'ils ont attiré sur eux la vengeance du Roi. Un des nombreux secrets de Tazmamart.

En octobre 1991, des détails sur tous ces hommes, sur leur état, sur leur improbable survie m'arrivaient jour après jour par bribes furtives, rejoignant les miettes d'informations recueillies dans les années soixante-dix et quatre-vingt. J'ai eu peur d'oublier, j'ai voulu tout mettre en mémoire dans le disque dur de mon ordinateur, pour que rien ne se perde : il y avait dans le vocabulaire de l'informatique ordinaire – « disque dur », « mémoire morte » – des mots qui entraient en résonance avec l'histoire elle-même.

J'ai donc raconté, tapé, écrit, face à l'écran. Je crois aussi que j'espérais me vider la tête, en partageant

cette mémoire avec d'autres. Un exorcisme : Tazmamart m'a habitée, envahie si longtemps. Tout au fond, il rejoignait le cauchemar qu'ont fait tous les enfants, donc moi : seuls dans le noir, enfermés, ils appellent leur mère et personne ne vient car personne ne les entend.

Au plus profond, ce cauchemar a – aussi – été le moteur de mon action. En fut-il de même pour ceux qui ont ordonné la construction de Tazmamart et le sort de ses prisonniers ? Je voudrais ne pas le croire.

En écrivant, j'ai beaucoup pensé aux enfants, à ceux des vivants et des morts que je ne peux nommer sans les mettre en péril. A Ilham, présente dans ce récit, à mes enfants, Christophe, Lise et Lucile ; car pourquoi mettre des enfants au monde si on n'essaie pas d'arranger, si peu que ce soit, le monde dans lequel on les met ?

Ce texte n'est qu'un début ; d'autres suivront, écrits par ces hommes, lorsque les pressions pour s'assurer de leur silence auront cessé ou seront sans effet. En

attendant, parler d'eux, faire connaître leur histoire
les protège, protège ce qu'il leur reste de vie.

Et la mémoire de cette histoire nous protège tous
contre l'oubli, l'oubli qui rendrait possible le retour
d'autres Tazmamart.

Paris, 15 février 1992.

La disparition

Tout commence le 10 juillet 1971. C'est l'anniversaire du Roi, ses quarante-deux ans. Ce jour-là, traditionnellement, une grande fête a lieu au palais de Skhirat, un palais moderne construit en bordure de mer, entre Rabat et Casablanca. Des centaines d'invités, marocains et étrangers, se pressent autour de la piscine et des buffets dressés sous les vastes tentes blanches à dessins noirs. Parmi les invités, beaucoup de Français et particulièrement de médecins français : ils sont de toutes les fêtes, du célèbre réveillon de Marrakech à l'anniversaire de juillet. La santé est une des préoccupations majeures au Palais ; cela correspond au goût personnel du monarque. A son angoisse aussi.

Le Roi est là. Les buffets sont somptueux, les mets les plus raffinés, les plus coûteux, venus de France par

avion, recouvrent les tables ; sous une tente, à part mais fort accessible, des alcools et des vins de toutes sortes. Un de mes amis marocains se fraie un chemin dans la foule. Il a reçu une invitation et on ne peut refuser une invitation du Roi, comme on ne peut lui dire « non » – simplement le mot « non ». En aucun cas, qu'il s'agisse du don de ses biens si la demande en est faite ou d'une proposition de mariage si elle émane de lui. Cet ami-là n'a pas eu la sage prévoyance d'autres qui, eux, éludent ce périlleux dilemme en quittant le territoire aux deux dates des grandes invitations : l'anniversaire du souverain et la fête du Trône. Il erre autour des tentes, regarde la piscine. Et le Roi qui se tient un peu à l'écart...

Soudain, des coups de feu éclatent. Mon ami et ceux qui l'entourent croient à un spectacle, une fantasia, lorsqu'un des invités tombe mort à leurs pieds. Il faut se rendre à l'évidence, ce sont de vraies balles qu'on tire. Des soldats envahissent l'enceinte du Palais, des morts et des blessés tombent de toute part. On reconnaît dans les assaillants les très jeunes hommes de l'Ecole militaire marocaine, les cadets d'Ahermoumou, avec leurs officiers. Ahermoumou est

un simple village situé à l'extrême nord-est du Moyen-Atlas, au pied du Bou Iblane, à égale distance de Fès, Taza et Ifrane. Dans ce village est installée la prestigieuse école militaire, dirigée par le colonel M'Hamed Ababou, l'un des vingt-trois enfants et des onze fils de la famille Ababou, originaire de Boured dans le Rif méridional. Parmi ceux qui ont suivi M'Hamed Ababou ce jour-là, deux de ses frères, le lieutenant-colonel Mohamed Ababou et le sergent-chef Abdelaziz Ababou.

Tous les cadets ou presque sont de familles rurales, et très souvent berbères. Ils ont été élevés dans le respect des valeurs religieuses. Ce qu'ils voient, le luxe des lieux, l'abondance et la variété des nourritures, l'alcool surtout, confirme tout ce qu'on leur a dit sur la corruption de la monarchie et de sa cour...

C'est le premier coup d'Etat du Maroc, le coup d'Etat de Skhirat. Il échoue, et le Roi est indemne – la baraka, la protection divine.

La suite a été souvent racontée : les instigateurs – Ababou et Medbouh, le chef de la maison militaire

du Palais royal – furent tués le jour même, tous les deux par le même homme, l'adjudant-chef Akka, l'ordonnance de M'Hamed Ababou. Medbouh sur l'ordre d'Ababou parce qu'il l'aurait trahi, Ababou, blessé, à sa propre demande.

Dès le soir, aidé du général Oufkir, le Roi avait repris les choses en main. Dans les jours qui suivent, dix officiers supérieurs sont fusillés au matin du 13 juillet, des centaines de cadets sont pourchassés et abattus dans les rues de Rabat, un millier d'entre eux sont arrêtés pour être jugés.

Tous les cadets de l'Ecole avaient participé à l'attaque, beaucoup ne savaient rien de ce monde qu'ils découvraient. Dans leur comportement, ce jour-là, on perçoit très nettement les deux courants contradictoires qui animent leurs vies adolescentes. Il y a d'abord ce luxe proprement inimaginable, ces nourritures étalées, cet alcool interdit, ces tenues occidentales décontractées – c'est la règle pour la fête du 10 juillet –, ce scandale pour eux dont les familles labourent à l'araire les pauvres terres du Rif ou du Moyen-Atlas, dans le respect des règles de l'Islam. *Harram*, sacrilège, c'est le « ton » des premières

heures à Skhirat. Et puis, en même temps, ou presque, c'est l'effroi d'un autre sacrilège, inscrit en eux par l'enseignement de toute leur jeune vie : le Roi, *Sidna*, le Commandeur des croyants, est sacré. C'est le sentiment qui prévaut le soir ou le lendemain : sur les rares images d'archives, les jeunes cadets que l'on n'a pas exécutés sur-le-champ baissent la tête comme des gamins pris en faute, détournent le regard, fuient les caméras et les objectifs.

Mon ami s'était sauvé par le bord de mer, comme tant d'autres, en courant vers le sud, vers la plage d'Amphitrite.

Les insurgés qui n'avaient pas été exécutés furent jugés en mars 1972. Le procès fut public et le verdict parut clément : trois condamnations à perpétuité, trois à vingt ans, et les autres de quinze à un an de prison. Toute la presse, et particulièrement l'occidentale, s'en étonna. Ainsi se façonne l'image du Maroc pour l'étranger.

Les condamnés furent incarcérés d'abord à la prison militaire de Kenitra, puis à la prison centrale, toujours à Kenitra, à quarante kilomètres au nord de Rabat. Ils furent écroués dans un quartier de la prison,

le quartier « Jim », une des lettres de l'alphabet arabe. Les familles avaient un droit de visite une fois par semaine.

En juillet 1972, les condamnés à un an de prison sont libérés ; en janvier 1973, les condamnés à un an et six mois le sont aussi. Tout se déroule de la manière la plus normale qui soit, conformément aux principes d'un Etat de droit.

Tout sauf les tortures, sauf ce qui se déroule à l'abri des regards. Tous les détenus ont été torturés et certains successivement par trois services, l'armée, la gendarmerie et la DST.

Le village d'Ahermoumou fut rebaptisé Ribat el-ghair, « la citadelle du bonheur »... Il figure sous ce nom sur les cartes du Maroc moderne. L'Ecole des cadets, elle, est fermée.

Le deuxième coup d'Etat militaire, celui des aviateurs, eut lieu treize mois après le premier.

Le 16 août 1972, le Boeing royal rentrant de France est attaqué en plein vol par des chasseurs marocains partis de la base de Kenitra. Après de nom-

breuses péripéties – l'avion échappe à ses poursuivants et réussit à se poser, les passagers échappent au mitraillage de l'aéroport de Rabat, à l'attaque du palais –, le Roi est sauf – toujours la baraka – et le général Oufkir, au cours d'une entrevue avec lui, est tué de plusieurs balles dans le dos.

Encore aujourd'hui, bien des gens se posent des questions : Oufkir était-il si sûr du succès de cette action ? Se croyait-il à ce point invulnérable ? Le jour même du coup d'Etat, il jouait dans les vagues sur la plage des Contrebandiers, près de Rabat. Sa femme et ses six enfants – Abdelaatif, alors, n'avait pas trois ans – étaient en vacances dans leur villa de Cabo Negro, au nord du Maroc. Il aurait pourtant dû savoir le sort que risquaient les siens, celui qu'ils ont subi – quinze années de disparition et de séquestration collective, et une vie à jamais sous surveillance. Pourtant, le soir même du coup manqué, sans avoir mis les siens à l'abri, il s'est rendu seul à la convocation royale....

Le 17 octobre, le procès de deux cent vingt aviateurs s'ouvre devant le tribunal militaire, présidé par Abdenbi Bouachrine qui a déjà jugé les inculpés du précédent coup d'Etat, celui de Skhirat. Le colonel

TAZMAMART

UNE PRISON DE LA MORT AU MAROC

CHRISTINE DAURE-SERFATY

Pendant dix-huit ans, les hommes dont ce livre raconte l'histoire ont disparu. D'août 1973 à septembre 1991, ils ont vécu enfermés chacun dans une cellule sans lumière aucune, ni lampe ni fenêtre, sans visites et sans soins, ni médecin ni infirmier. Dix-huit ans d'obscurité et de désespoir. Dans le noir secret d'un pouvoir absolu, ces hommes – l'élite de l'armée marocaine, des proches du Palais royal – avaient été condamnés à une mort lente. Plus de la moitié d'entre eux ont ainsi quitté la vie, dans le silence et l'oubli. Pour assouvir la vengeance d'un seul, le Roi, l'inventeur de cet enfer : Tazmamart.

Sans les démarches de Christine Daure-Serfaty, hantée par cette horreur dès qu'elle en reçut les premiers témoignages, Tazmamart existerait peut-être encore. « Tazmamart m'a habitée, envahie si longtemps, écrit-elle. Tout au fond, il rejoignait le cauchemar qu'ont fait tous les enfants : seuls dans le noir, enfermés, ils appellent leur mère et personne ne vient car personne ne les entend. »

Christine Daure-Serfaty a enseigné au Maroc durant quinze ans. En 1986, elle a épousé Abraham Serfaty, alors emprisonné à Kenitra.

Photo : Raymond Landin



9 782234 024724



Imprimé en France SAGIM - Livry-Gargan

54-4113-4
92-III

98 FF TTC

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

